

Anthropologie maritime ou anthropologie de la mer ?

Maritime anthropology or anthropology of the sea?

Hélène Artaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3484>

ISSN : 2267-2419

Éditeur

Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie

Référence électronique

Hélène Artaud, « Anthropologie maritime ou anthropologie de la mer ? », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 13 | 2018, mis en ligne le 25 juin 2018, consulté le 27 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3484>

Ce document a été généré automatiquement le 27 juin 2018.



Revue d'ethnoécologie est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Anthropologie maritime ou anthropologie de la mer ?

Maritime anthropology or anthropology of the sea?

Hélène Artaud

- 1 Le présent dossier est constitué des actes d'un colloque, tenu au Musée de l'Homme les 8 et 9 juin 2016, dont l'intention principale était de repenser les fondements et la place de l'anthropologie maritime dans les débats contemporains. La tâche qui m'était impartie de l'introduire n'était pas aisée, pour une raison double. La première tient à l'antériorité de la démarche. Quoique l'anthropologie maritime ait occupé une place marginale dans la discipline anthropologique, elle n'en a pas moins stimulé quelques fameux essais définitionnels dont il n'est guère facile de synthétiser et fédérer les apports. La seconde difficulté, consécutive à la première, tient à l'apparent éparpillement des études et orientations problématiques que stimule cet objet « maritime », dont l'omniprésence ces dernières années semble vouer toute entreprise de définition à de continus ajustements. L'actualité ne saurait donner en effet de témoignages plus éloquents de la vitalité sans précédent de la question maritime. Si l'on songe aux revendications coutumières nouvelles dont fait l'objet la mer, en Australie ou Amérique Latine ; aux rivalités, déclarées ou tacites, qu'engage son appropriation, en Arctique ou Mer de Chine ; aux déséquilibres politiques et sociaux qu'annoncent la submersion des États insulaires du Pacifique ou la porosité mortifère des frontières maritimes, on ne saurait douter de l'importance de ce questionnement pour la pensée anthropologique, en même temps que de la difficulté d'associer sous un même intitulé ou sous-champ disciplinaire, des traitements théoriques aussi divers.
- 2 Sans doute est-ce en raison de l'inépuisable diversité de questionnements que stimule cet espace, et de l'apparent confinement du champ anthropologique qui lui a été jusqu'alors associé, qu'un paradoxe persiste : celui qu'avait mis en évidence J.T. Poggie, lors de la constitution en 1980 d'un des premiers volumes consacrés à la mer dans les sciences sociales. L'auteur notait en effet qu'en dépit de la rareté des individus qui s'identifient au champ de l'anthropologie maritime, le nombre de contributeurs au numéro avait été substantiel¹ (Poggie 1980). Quelques décennies plus tard, en organisant avec mes

collègues F. Chlous, C. Garineaud et N. Reyes, ce colloque, le même constat pouvait être dressé : beaucoup avaient répondu à l'appel et pourtant, rares parmi eux, revendiquaient explicitement cet ancrage. Comment expliquer une si persistante réserve à s'identifier à ce champ, à y inscrire une filiation assumée ?

- 3 Un premier élément de réponse peut affleurer d'un examen rapide du corpus bibliographique associé à la mer dans l'anthropologie. Celui-ci présente dans sa globalité deux ensembles relativement distincts, quoiqu'intrinsèquement complémentaires : les monographies de sociétés côtières ou littorales, d'une part, dont les réflexions se portent inévitablement sur la mer, mais de façon fragmentaire, sans chercher à faire de ce milieu le point de gravité d'un questionnement anthropologique ; et les textes programmatiques, d'autre part, qui ont pour commun projet de clarifier le contenu théorique, les méthodologies et objectifs de ce champ disciplinaire au regard de l'anthropologie sociale dont il se réclame. Cette démarche, constitutive de l'entreprise définitionnelle, qui consiste à justifier la place de l'objet maritime dans le paysage anthropologique, peut paraître surprenante compte tenu de l'ouverture qu'avait largement et préalablement engagée l'ethnoscience en direction des objets traditionnellement associés aux sciences naturelles. Elle ne semble toutefois pas inutile si l'on se fie à la virulence des réactions suscitées, chez certains anthropologues, par l'émergence de l'anthropologie maritime, au tournant des années 1970-1980. Russell-Bernard (1976) n'en saisit-il pas en effet l'occasion pour signaler l'éparpillement inéluctable de l'anthropologie sociale en des « « jungle anthropology », « mountain anthropology » and « desert anthropology » » (1976 : 478)² ? La place liminale, et à certains égards, problématique, de cet objet maritime pour l'unité et le devenir de l'anthropologie sociale, semble lui avoir conféré une dimension heuristique d'exception. Elle a en tout cas très certainement participé à faire de l'anthropologie maritime le cœur d'un débat épistémologique de fond, qui a d'ailleurs défini, au sein des textes programmatiques, les principales divergences : quel degré d'altérité convient-il d'impartir à l'objet maritime ? Quel degré d'altérité l'anthropologie sociale est-elle en mesure d'absorber ?
- 4 Alors que certains auteurs insistent, en effet, dans leur définition du champ sur la singularité de l'objet « maritime », d'autres cherchent au contraire à entériner son adhésion aux trames conceptuelles et méthodologiques de l'anthropologie sociale. Pour le premier ensemble d'auteurs, ce champ émergent doit son originalité à un objet dont les « différences avec d'autres milieux, terriens spécialement » (Mollat 1979 : 111) doivent stimuler des questionnements et des méthodologies nouvelles³. Ces différences tiennent vraisemblablement à un fort coefficient d'« incertitude » et de « dangerosité »⁴ qui distinguerait la mer des paysages d'ordinaire investis par l'anthropologie, et façonnerait des sociétés dont les structures sociales, techniques, économiques ou symboliques appellent un traitement particulier et commun. C'est en inscrivant leur pensée dans les voies d'un déterminisme environnemental « reminiscent of Steward's method' of cultural ecology » (Palsson 1989 : 9) et inspiré des thèses fonctionnalistes de Malinowski⁵, que ces auteurs déduisent de qualités jugées intrinsèques au milieu maritime⁶, des stratégies adaptatives partagées par l'ensemble des sociétés de pêcheurs. Si McGoodwin (1976) analyse dans cette veine la spécificité des structures économiques des communautés de pêcheurs comme une réponse à l'apparente instabilité de prises qui demeurent invisibles, Poggie *et al.* (1976) insistent quant à eux sur les invariants psychologiques que ce milieu insécurisant génère. Pour l'autre groupe d'auteurs de textes programmatiques, il

convient au contraire, pour définir ce champ, d'en niveler les singularités ou de les incorporer à des paradigmes anthropologiques plus familiers. À ce titre, le geste méthodologique engagé par R. Firth⁷ constitue une source d'inspiration notable. C'est en effet en « puisant dans les concepts et méthodes des études portant sur la paysannerie agraire », que Breton entend saisir une possibilité que « peu d'anthropologues intéressés par les sociétés de pêcheurs ont examinée sérieusement (...) » et se démarquer ainsi de cette « majorité croyant que l'anthropologie maritime (doit) fournir un corpus propre de données afin de renforcer sa spécificité et sa validité au plan académique » (Breton 1981 : 20). La mer, plutôt que de se caractériser par une radicale altérité, va dès lors apparaître comme le prolongement d'un espace continental avec lequel elle partage un même type d'activité, des logiques de production fondamentalement identiques et relevant du « secteur primaire » (Breton 1981 : 15)⁸. La « tentative d'unification conceptuelle des sociétés agraires et halieutiques » (Breton 1981 : 77-78) à laquelle l'auteur souhaite aboutir, implique par conséquent de faire de la pêche, plutôt que de la mer, le nerf véritable de cette anthropologie et le dénominateur commun à des sociétés géographiquement et culturellement hétérogènes⁹.

- 5 Si des dynamiques relativement divergentes définissent donc dès ses débuts le domaine de l'anthropologie maritime, elles demeurent discrètes et largement modérées par un socle de réflexions et de présupposés communs. C'est, en revanche, sur un tout autre vivier de références et de questionnements que s'élabore, dans le même temps, soit au tournant des années 1970-80, la démarche de chercheurs issus des universités d'Hawaii, de Santa-Barbara en Californie, ou de Nouvelle-Zélande. L'émergence de foyers de réflexions aussi distincts : celui constitué, d'une part par les chercheurs Atlantique¹⁰ et, d'autre part, le foyer de réflexion constitué par le pendant Pacifique s'explique autant par le contraste des prémisses qui les fondent, que par la spécificité des questionnements qui les stimulent. C'est, en effet, à la faveur d'une réflexion latente particulièrement vivace au xx^e siècle autour de l'origine du peuplement du Pacifique, des capacités d'orientation de ces communautés locales auquel l'intérêt grandissant autour des connaissances écologiques traditionnelles donnait un attrait tout particulier, qu'a pu se dessiner cette alternative majeure à l'anthropologie maritime nord-américaine et européenne. À la mer conçue comme cet espace hostile, inhospitalier, « veuf de routes » selon la belle expression de Detienne et Vernant (1974 : 275), rétif à toute forme de domestication et « irrémédiablement sauvage » (Corbin 1990 : 75), s'oppose la perception d'un espace ouvert, « familier » (Gladwin 1970)¹¹ : mers de parcours et de communication auquel le corps est sensoriellement et affectivement lié (Artaud 2018), et dont il déchiffre les indices naturels (variations des marées, des courants, couleurs des eaux, déplacements célestes) pour en obtenir la maîtrise. À une pensée fondée sur l'étude générale des formes économiques et sociales¹² associées aux procédés de production et d'« exploitation »¹³ des ressources halieutiques, s'oppose une réflexion stimulée par les stratégies de mobilités qu'ont connues des populations maritimes dénuées d'« instruments » (Finney 1994) et la teneur des savoirs naturalistes qui y sont corrélés. À « une anthropologie de la pêche » ou des « sociétés de pêcheurs » s'oppose ou s'appose donc ce que l'on pourrait, par contraste, appeler une « anthropologie de la mer ».
- 6 Ce schisme est en phase de se résorber à la faveur de problématiques, dont le caractère global sans précédent, induit la révision profonde des normes législatives et écologiques jusqu'alors d'usage sur les territoires maritimes. Si les questionnements autour de la cosmopolitique marine (Artaud & Surrallés 2018) tendent en effet à supplanter la

dichotomie des droits coutumiers et internationaux, ou les travaux autour des formes de gestions « hybrides des ressources halieutiques » (Aswani 2011) incitent à dépasser le clivage entre savoirs locaux et scientifiques, cette phase de transition ne se fait pas sans redéfinir les contours déjà incertains de l'anthropologie maritime. La présente compilation de textes issus du colloque, a moins vocation à les stabiliser, qu'à faire apparaître quelques unes des voies thématiques et théoriques qui inspirent aujourd'hui la méthodologie des sciences humaines (anthropologie, géographie, histoire ou ethnoécologie), dans des mers et des océans variés. Nous avons souhaité que ce dossier rende lisible l'ensemble des questionnements que cet événement scientifique a stimulé, en même temps qu'un itinéraire argumenté plus singulier, ouvert par l'examen attentif et la discussion croisée des textes auxquels il a donné lieu. Cet itinéraire prend à rebours l'ordre thématique défini pour le colloque, en donnant à la dimension globale par laquelle il s'est conclu, l'occasion de nous reconduire vers des questionnements apparemment plus spécifiques au sous-champ disciplinaire.

- 7 C'est par les articles de S. Doyon, M.C. Cormier-Salem & A. Mbaye, que s'ouvre ce dossier. Outre leur connivence thématique, l'inspiration méthodologique que constitue pour l'un et l'autre texte la *political ecology*, - qui permet le déchiffrement de dynamiques communes à des terrains distincts -, a sans doute participé à coupler ces approches. En procédant à un examen diachronique des perceptions et pratiques respectivement associées aux espèces et espaces maritimes, les textes entendent restituer la diversité et versatilité des enjeux que ces littoraux supportent. L'article de Doyon file l'analyse diachronique et comparative de trois espèces « emblématiques » : le béluga, l'anguille et l'esturgeon noir, qui ont chacune fait l'objet de pêches intensives dans l'estuaire du Saint-Laurent. S'il poursuit les questionnements traditionnels d'une anthropologie maritime soucieuse de saisir l'impact des logiques capitalistes sur l'exploitation du milieu maritime, il le fait en les incorporant aux problématiques associées aux enjeux patrimoniaux contemporains. Les politiques économiques et patrimoniales, que l'auteure se garde bien de présenter comme antagonistes, façonnent un paysage maritime fluctuant, contradictoire, dont les pêcheurs se sentent le plus souvent dessaisis et exclus. C'est selon des perspectives et des objectifs communs que le texte de Cormier-Salem et Mbaye explore les transformations qu'ont connues ces dernières décennies les « terroirs » maritimes ouest-africains. Comme dans le précédent article, les auteurs entendent rendre compte du dynamisme qui caractérise ces espaces maritimes nouvellement accaparés par des politiques publiques. Mais au lieu d'insister ici sur la marginalisation de communautés exclues d'un territoire maritime qu'elles ont participé à socialiser, les auteurs prennent le parti de mettre en lumière les liens sans cesse renouvelés qu'elles y contractent, démontrant ainsi que l'irruption d'acteurs de décision et d'autorité nouveaux, suscite, plutôt qu'elle n'amoinde, des modalités d'appropriation en constante révision. En mobilisant l'idée de « terroir » maritime, l'article de Cormier-Salem et Mbaye stimule un questionnement que vont décliner, avec des perspectives et des objectifs différents, les textes de Calandra et Carbonell. L'étude des relations qu'entretiennent les espaces agraires et maritimes, les activités horticoles et la pêche, la haute mer et l'estran, qui a structuré dès ses débuts la définition du sous-champ constitue en effet la trame des discussions engagées dans ces deux articles. Rapprochant les modalités de socialisation des jardins de celles effectives en mer parmi les communautés Tongoa du Vanuatu, le texte de Calandra présente un prolongement édifiant aux descriptions qu'avait données Malinowski des jardins de corail trobriandais. C'est en faisant de la beauté, du soin mis à leur ordonnance, du souci qui préside à leur composition, un dénominateur commun à la domestication des jardins de

mer et de terre, que Calandra déploie un spectre de perceptions, de pratiques et de vocables que les Tongoa assimilent à l'un et l'autre espaces. La relation à laquelle s'attache le texte de Carbonell constitue également un *topos* incontournable des études menées en anthropologie maritime¹⁴. Si les femmes occupent, à quelques exceptions remarquables (au Japon et en Corée notamment) les marges maritimes, elles n'en demeurent pas moins essentielles à la définition de ces mondes. En précisant l'imaginaire que stimule cette présence paradoxale: discrète et substantielle de la femme, dont il interroge et décline pour le monde catalan, une iconographie faite d'enchantement et de poésie, Carbonell décrit la réalité d'une mer travaillée par la dualité, en même temps que définie par la complémentarité des genres masculins et féminins. Ces textes, qui évitent l'écueil d'une pensée disjonctive, - en présentant la mer comme cet espace, ni fondamentalement opposé, ni pleinement apparenté au continent; travaillé par des hommes, mais étroitement dépendant des femmes -, ouvrent l'espace dialectique dans lequel semble essentiellement s'inscrire l'objet maritime. C'est en prolongeant et entérinant ce geste que le texte de Levain et Laval conclut ce dossier. L'intérêt de développer de façon comparative l'ethnologie des espaces estuariens ou fluviaux ne consiste pas seulement pour les auteures à préciser le périmètre de l'anthropologie maritime, son ouverture possible à l'ensemble des mondes aquatiques. Il s'agit davantage de faire de la mer cette « catégorie phénoménologique » plutôt qu'objective, et de son questionnement, l'occasion d'adopter une posture plus réflexive sur les fondements et les systèmes d'oppositions qui instruisent la pensée anthropologique.

- 8 Trois éléments susceptibles de présenter de l'anthropologie maritime contemporaine quelques orientations notables, peuvent, d'ores et déjà être relevés. D'autres seront développés et plus spécifiquement discutés dans la conclusion qui refermera ce dossier. Le premier élément porte sur la place de l'anthropologie maritime dans le champ de l'anthropologie sociale. La question de la césure ou de la continuité qu'induit l'analyse des mondes maritimes par rapport aux objets et méthodologies usuels de la discipline, reste ouverte. Toutefois, en prenant le problème de biais, les textes présentés dans cette compilation apportent sans doute un élément de réponse non envisagé jusqu'alors. Si la mer constitue cet élément liminaire et à certains égards, comme le suggérait Russell-Bernard, problématique pour le devenir de l'anthropologie sociale, c'est peut-être moins en raison de singularités objectives pour la compréhension et l'analyse desquelles l'anthropologie sociale resterait mal outillée, qu'en égard à la réflexivité critique que son étude engage au niveau de la discipline anthropologique elle-même. La mer semble amener à interroger plus radicalement les impensés de la discipline, sa marge et ses confins, pour faire apparaître simultanément la partialité des principes qui la fondent. Le second élément est l'indice d'un renversement notable dans la façon de penser la mer. Il semble en effet que la conscience écologique grandissante ait participé à pourvoir cet espace de qualités nouvelles, radicalement autres que celles qui lui étaient imparties aux premières heures de l'anthropologie maritime. Ce basculement est particulièrement manifeste dans le changement de perspective qui s'exprime au sein du corpus. Alors que les textes programmatiques considéraient en premier lieu le façonnement et les réponses adaptatives que ce territoire « hostile », « dangereux » et « incertain » stimulait au niveau des sociétés humaines, il importe davantage aux auteurs de penser les façons de réguler ou atténuer l'action de l'homme sur un milieu fragilisé et menacé. C'est sur la base de cette prémisse nouvelle: d'une mer dont les représentations sont profondément transformées, qu'ont d'ailleurs pu s'épanouir, ces dernières années, des recherches interdisciplinaires. L'interdisciplinarité constitue indéniablement ce dernier élément

largement souligné par les textes. Le caractère ambigu de l'objet maritime, dont l'appropriation par l'anthropologie sociale semble n'avoir été possible qu'à la condition d'en réduire l'altérité, doit désormais s'y déployer pleinement, et stimuler l'élaboration d'une méthodologie novatrice qui, pour paraphraser Breton, « puiserait dans les concepts et méthodes » de disciplines voisines la matière de son inspiration. Car la pensée de la mer ne s'est jamais prêtée à un repli disciplinaire et semble avoir toujours nécessité, pour qu'apparaisse cette irréductible diversité que Giono qualifiait poétiquement de « vie multiple des mers » (Giono 1971 : 7), que soient ouvertes les voies épistémologiques les plus disparates : les fables naturalistes d'un Oppien, la poésie pragmatique d'un Ibn Majid, l'iconographie sociale d'Anita Conti, les analogies heuristiques des biotechnologies marines. Et c'est en formulant le vœu qu'une réflexion interdisciplinaire la prolonge, et soit travaillée par cette réflexivité critique, à laquelle nous enjoins fondamentalement l'anthropologie de la mer contemporaine, qu'est proposée cette compilation de textes.

BIBLIOGRAPHIE

- Acheson J.M. 1981 – Anthropology of Fishing. *Annual Review of Anthropology* 10 : 275-316.
- Artaud H. 2018 – *Poïétique des flots : une anthropologie sensible de la mer dans le Banc d'Arguin (Mauritanie)*. Paris, Pétra.
- Artaud H. & Surrallés A. (Ed.) 2018 – *The Sea Within: Marine tenure and Cosmopolitical debates*. Copenhague, IWGIA.
- Aswani S. 2011 – Hybridizing customary and modern coastal management for conserving marine ecosystems in the Coral Triangle Region. *Traditional Marine Resources Management and Knowledge Information Bulletin* 28 : 14-30.
- Breton Y. 1981 – L'anthropologie sociale et les sociétés de pêcheurs. Réflexions sur la naissance d'un sous-champ disciplinaire. *Anthropologie et sociétés* 5 (1) : 7-27.
- Corbin A. 1990 – *Territoires du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*. Paris, Flammarion.
- Detienne M. & Vernant J-P. 1974 – *Les ruses de l'intelligence*. Paris, Flammarion.
- Finney B. 1994 – *Voyage of Rediscovery: A Cultural Odyssey through Polynesia*. Berkeley, University of California Press.
- Geistdoerfer A. 2007 – L'anthropologie maritime : un domaine en évolution, hors cadre traditionnel de l'anthropologie sociale. *Zainak. Cuadernos de Antropología-Etnografía* 29 : 23-38.
- Gladwin T. 1970 – *East is a big bird: Navigation and logic on Puluwat Atoll*. Cambridge, Harvard University Press.
- Giono J. 1971 (1941) – *Pour saluer Melville*. Paris, Gallimard, NRF.
- Helmreich S. 2017 – The genders of Waves. « At Sea » *WSQ: Women's Studies Quarterly*, 45 : 29-51.
- Malinowski B. 1989 – *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris, Gallimard. (Tel).

- McGoodwin J.R. 1976 – Society, economy and shark-fishing crews in rural northwest Mexico. *Ethnology* 15 : 377-391.
- Mollat M. 1979 – Les attitudes des gens de mer devant le danger et la mort. *Ethnologie française*, nouvelle série, T9 (2) : 191-200.
- Palsson G. 1989 – The Art of Fishing, *Maritime Anthropological Studies* 2 (1) :1-20.
- Poggie J.J. 1980 – Maritime Anthropology: Socio-Cultural Analysis of Small-Scale Fishermen's Cooperatives: Introduction. *Anthropological Quarterly* 53 (1), Special Issue : Maritime Anthropology (Jan.) : 1-3
- Poggie J.J., Pollnac R. & Gersuny C. 1976 – Risk as basis for taboos among fishermen in southern New-England. *Journal for the Scientific Study of Religion* 15 (3) : 257-262.
- Russell-Bernard H. 1976 – Is there an anthropology for everyone? *Reviews in Anthropology* 3 (5) : 478- 485.
- Smith E. (Ed.) 1977 – *Those who live from the Sea*. San Francisco, West Publishing Company.

NOTES

1. « Although the number of individuals who identify themselves as maritime anthropologists is not large, there are more than one might expect » (Poggie 1980 : 1).
2. « And at this rate, I fear « jungle anthropology », « mountain anthropology » and « desert anthropology » may be next » (Russell Bernard 1976 :478).
3. « C'est par ses différences avec d'autres milieux, terriens spécialement, que l'ethnologie maritime dessine ses traits particuliers » (Mollat 1979: 111).
4. « The sea is a dangerous and alien environment » (Acheson 1981 : 276).
5. Malinoswki avait fait des rituels et pratiques magiques des réponses adaptatives aux milieux jugés les plus incertains : « (...) in the open-sea fishing, full of danger and uncertainty, there is extensive magical ritual to secure safety and good results » (1989 :30-31).
6. La citation relevée ci-dessus d'Acheson (1981 : 276), celle de Mollat (1979 : 192) « La peur de la mer est commune aux terriens et aux marins », comme bien d'autres laissent en effet supposer que la mer serait partout ressentie avec une tonalité affective commune.
7. Breton note en effet, que « l'une des voies déjà indiquée par R. Firth pour consolider l'épistémologie de l'anthropologie maritime, consiste à puiser dans les concepts et méthodes des études portant sur la paysannerie » (1981 : 20).
8. C'est d'ailleurs dans le prisme de cette analogie, par contraste avec les « autres producteurs primaires », que se dégagent les singularités les plus notables des communautés de pêcheurs. « Contrairement à la production des agriculteurs, celle des pêcheurs présente un aspect quotidien. Avec leur revenu journalier, les pêcheurs doivent affronter des incertitudes plus grandes et recourir davantage à la planification à court terme, (...) le poisson est un produit qui doit être transformé rapidement et sa préservation requiert plus de travail et d'équipement que ce qui est nécessaire pour les produits agricoles (...) » (Breton 1981 : 16).
9. Ce primat de la pêche sur d'autres formes d'interactions avec le milieu maritime est rappelé et développé par Acheson (1981 : 275) « Fishing poses similar problems the world over».
10. Il semble en effet que la dualité de ces deux pensées puisse se substituer aux Océans desquels ils émanent. Les chercheurs que je qualifie par commodité d'Atlantique sont en effet tous originaires d'Europe et Amérique du Nord-Est.

11. « When a Puluwatan speaks of the ocean the words he uses refer not to an amorphous expanse of water but rather to the assemblage of seaways which lie between the various islands. Together these seaways constitute the ocean he knows and understands. » (Gladwin 1970 : 33-34).
 12. (...) « permettant de mieux s'interroger sur sa contribution potentielle à la connaissance des multiples particularités de la vie économique et sociale de producteurs dont la subsistance dépend de l'exploitation des zones marines » (Breton 1981).
 13. L'intitulé de l'ouvrage d'E. Smith (1977) « ...those peoples who earn their living by exploiting the resources of the sea » donne à ce titre un écho notable au texte d'A. Geistdoerfer (2007) dans lequel figure cette définition : « l'anthropologie maritime est l'étude des spécificités techniques, sociales et culturelles des sociétés exploitant la mer ».
 14. Ce questionnement trouve d'ailleurs dans les travaux contemporains une vitalité nouvelle, citons à titre d'exemple Helmreich (2017).
-

AUTEUR

HÉLÈNE ARTAUD

Maître de conférences, Muséum National d'Histoire Naturelle, UMR 208 « Patrimoines Locaux et Gouvernance »